



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)



Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

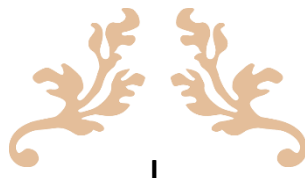
ISSN: 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°016 Mars 2025

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Indexations internationales



<https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris>

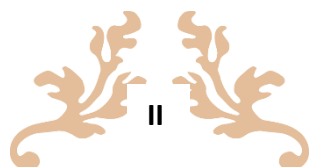


TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23388>

**auréHAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412>



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**

Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Emérite du CAMES,  
Université Félix Houphouët-  
Boigny)

**Directeur de Publication :**

CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**

KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de**

**Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Maitre-assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Maître-assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO

Zana (Maitre-Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Péleforo Gon Coulibaly, Côte  
d'Ivoire),

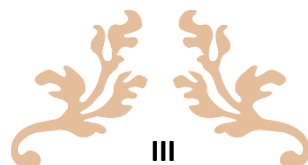
KPALE Boris Claver (Maitre-  
Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Webmaster :** Kouakou  
Kouadio Sanguen (Assistant  
Département de  
Mathématique et  
Informatique, Université  
Alassane OUATTARA)

**Éditeur :** Laboratoire  
d'Histoire des Relations  
Internationales, des Études  
Stratégiques et Politiques  
(LAHRIESPO), Université  
Alassane OUATTARA)

**Website :** <http://www.revue-haris.org>

**Courriels :** [cerriua01@gmail.com](mailto:cerriua01@gmail.com) / [asriesa2012@gmail.com](mailto:asriesa2012@gmail.com)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

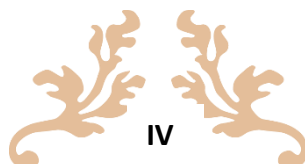
**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

**-BATCHANA E**ssohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

**-AKROBOU A**gba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

**-CAMARA M**oritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

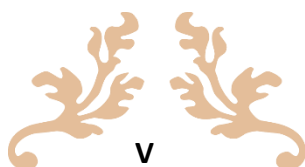
**-GUESSAN B**enoit, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-N'Guessan M**ohamed, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

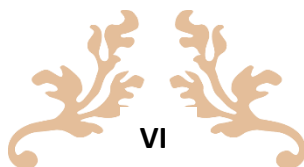
**-GOLE A**ntoine, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

**-BAMBA A**bdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



## **Adresse aux auteurs**

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

## **Mahamoudou OUBDA**

Analyse des relations franco-africaines telles que perçues par Nobert Zongo à travers le feuilleton de folembroy.....9-23

## **Aristide EDZEGUE MENDAME**

La Diplomatie Numérique, nouvel enjeu des relations internationales...24-36

## **Éric Inespéré KOFFI**

Mondialisation Américaine et crise Africaine de la Démocratie.....37-50

## **Issaka K. SOUARÉ, PhD**

Les relations bilatérales entre la Guinée et la France,1958-2024 : Les dynamiques d'un rapport complexe.....51-67

## **Aurelia Kihla BAMWAI (PhD)**

Traditional classes of Sheey title holders in the Nso Fondom and their impact in post-colonial cameroonian society.....68-85

## **Aïcha PEMBOURA**

Relations civilo-militaires et formation d'institutions démocratiques durables en Afrique : Une réflexion axée sur les pays du Sahel.....86-101

## **KACELLA Titus**

Les Secrétaires Généraux de l'Assemblée Nationale dans la diplomatie parlementaire au Cameroun : Cas de Samuel Efoua MBOZO'O et Victor Yene OSSOMBA.....102-116

## **Ezéchiél SAWADOGO & Salif KIENDREBEOGO**

La coopération bilatérale, moteur de développement du football au Burkina Faso (1970-2017).....117-132

## **ATSE Jeofroid**

La Côte d'Ivoire dans le conflit angolais de 1975 À 2002.....133-148

## **Kouakou Roméo Yannick DAPA**

Cerveau-esprit et réseaux sociaux : Une lecture neuropsychologique des enjeux des nouvelles modifications des algorithmes .....149-162

## **Abou DAPPAH**

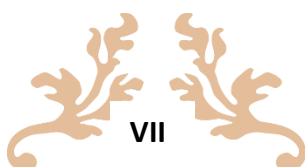
L'intérêt national dans la politique étrangère du Ghana : Un déterminant diversement apprécié sous Nkrumah et Rawlings.....163-178

## **Dr Hasan Yavuz & Dr DOUMBIA Ali & Dr DIAKITE Brahim**

Le Parti de la Justice et du Développement (AKP) : Vecteur du dynamisme de la Turquie et de son influence en Afrique Subsaharienne (1998-2017).....179-196

## **Arnaud Noel VOULA EMVOUTOU**

Les cercles concentriques des turbulences de la géopolitique d'Israël en Afrique : Grammaire d'une théorie de l'incertitude complexe.....197-213





**Cyrille Aymard BEKONO**

Libre circulation des personnes et intégration sous-régionale en Afrique Centrale : Le cas des universitaires (de l'UDEAC à la CEMAC).....214-228

**MOKAM David**

Les accords de Londres du 20 Juillet 1922 et le mandat de la Société des Nations (SDN) sur le Cameroun et le Togo sous administration française.....229-241

**DIBY Kouadio Jean**

La chute du Chancelier Otto Von Bismarck et l'exacerbation des rivalités politiques en Europe (1890-1914).....242-254

**Donatien SOKOU**

Recrudescence des accidents de circulation au Bénin : Eléments d'analyse pour une sociologie des déviances.....255-268

**Guy Christophe ELOUNDOU ONGUENE**

Injonction paradoxale schizophrénique en santé communautaire dans un territoire subsaharien : Théorie d'une double contrainte dans les pratiques biomédicales.....269-284

**Lamine MANSARÉ & Sidiki KOUROUMA**

Mares et communauté maninkas de Baro et de Huré -Kaba en Guinée.....285-297

**Ilyass SINA DOUNHOUIROU**

Le phénomène talibé à Djougou: Une tendance en pleine expansion..298-310

**KOFFI N'GBOTTI RICHARD**

Le Chemin de Fer dans les mutations socio-économiques du Moronou Ouest (1908-1945).....311-324





## **LA COOPÉRATION BILATÉRALE, MOTEUR DE DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL AU BURKINA FASO (1970-2017)**

**Ezéchiel SAWADOGO**, doctorant à l'école doctorale LABOSHS, Université Norbert ZONGO / [sawadogoezechiel69@gmail.com](mailto:sawadogoezechiel69@gmail.com)

**Salif KIENDREBEOGO**  
Université Norbert ZONGO / [salif.kiendrebeogo@yahoo.com](mailto:salif.kiendrebeogo@yahoo.com)

### **Résumé**

Depuis son indépendance en 1960, le Burkina Faso, ex Haute-Volta a bénéficié de la contribution des pays étrangers dans le processus de développement de son sport. Cet apport s'est matérialisé par l'aide bilatérale à travers la signature des accords de coopération focalisés dans le domaine du football. De 1970 à 2017, on note une forte implication des acteurs bilatéraux à travers de multiples interventions en faveur du football burkinabè. Cet article questionne les acquis et les difficultés de la coopération bilatérale dans le processus de développement du football au Burkina Faso. L'objectif principal est de faire ressortir l'apport des acteurs bilatéraux au développement du football burkinabè. Pour ce faire, notre démarche s'appuie sur l'exploitation des sources orales et sur l'observation directe. L'étude s'appuie également sur l'exploitation de sources écrites telles que les rapports des missions diplomatiques, les rapports d'activités et documents de presse. Après avoir examiné le contexte historique et l'évolution de la coopération sportive dans le domaine du football au Burkina Faso, cette étude présente la forte contribution de la coopération bilatérale dans le processus de développement du football burkinabè. L'article évoque quelques difficultés qui influence négativement la bonne marche de la coopération dans cette discipline sportive.

**Mots clés** : Burkina Faso - Coopération bilatérale - Développement - Difficultés - Football

### **BILATERAL COOPERATION, THE DRIVING FORCE BEHIND FOOTBALL DEVELOPMENT IN BURKINA FASO (1970-2017)**

#### **Abstract**

Since its independence in 1960, Burkina Faso, formerly Upper Volta, has benefited from the contribution of foreign countries to the development of its sport. This contribution has taken the form of bilateral aid through the signing of cooperation agreements focusing on football. From 1970 to 2017, bilateral players have been heavily involved in a wide range of initiatives to support football in Burkina Faso. This article looks at the achievements and difficulties of bilateral cooperation in the process of developing football in Burkina Faso. The main objective is to highlight the contribution of bilateral players to the development of football in Burkina Faso. Our approach is based on the use of oral sources and direct observation. The study is also based on written sources such as diplomatic mission reports, activity reports and press documents. After examining the historical context and development of sporting cooperation in football in Burkina Faso, this study presents the strong contribution of bilateral cooperation to the development of football in Burkina Faso. The article also discusses a number of difficulties that have a negative impact on the smooth running of cooperation in this sporting discipline.

**Keyword:** Burkina Faso - Bilateral cooperation - Development - Difficulties - Football

## INTRODUCTION

Dès les premières aubes de son indépendance en 1960, le Burkina Faso (ex Haute-Volta jusqu'en août 1984)<sup>1</sup> a eu recours à la coopération bilatérale. Cette stratégie avait pour objet le développement de plusieurs secteurs d'activités dans les domaines de l'économie, de la culture et du sport. En effet, dans un contexte de globalisation, un État ne peut évoluer en autarcie. Cela dit, il est obligé d'une manière ou d'une autre, de coopérer avec d'autres États. Cette coopération se veut être une nouvelle forme de relation entre les États dont le bras opérationnel est la diplomatie.

Dans le domaine du sport cette stratégie s'est matérialisée par la signature d'accords de coopération avec un certain nombre de pays partenaires dont la République Fédérale d'Allemagne, le Brésil, la France, la République Populaire de Chine. Face à la rareté de ses ressources financières pour préformer le développement du football, le Burkina Faso a dû recourir à des voies alternatives.

La coopération bilatérale apparaît de ce fait comme une bonne alternative pour le Burkina Faso qui lui permet de réaliser de grands projets de développement. Cependant, la mise en œuvre des projets rencontre des difficultés qui entravent fortement leur exécution. Ainsi, au regard de l'existence d'une multitude d'accords de coopération signés entre le Burkina Faso et certains pays, il convient de jeter un regard critique sur la coopération bilatérale dans le football burkinabè.

Divers travaux ont été réalisés sur le sport au Burkina Faso. Certains auteurs ont porté leur analyse sur la contribution du sport au rayonnement international du Burkina Faso (R. L. Zongo, 2021). D'autres dressent une étude critique de la coopération sportive (P. Ilboudo, 2018) ; (D. Compaoré, 2012) ; (C. Hema, 2008) ; (I. Congo, 2002) et l'histoire du sport au Burkina Faso (B. Sanogo, 1998) ; (C. Zongo, 2015).

Ces différents travaux portent sur le sport en général, les écrits sur la coopération bilatérale dans le domaine spécifique du football présente des pistes qui n'ont pas été suffisamment développées. C'est ce qui a motivé notre analyse à travers cette recherche intitulée la coopération bilatérale, moteur de développement du football au Burkina Faso (1970-2017).

La présente réflexion se fonde sur une démarche historique et couvre la période allant de 1970 à 2017. En effet, cette période est marquée par des interventions multiformes dans le domaine du football au Burkina Faso de la part des acteurs bilatéraux. Ce qui nous amène à poser la question suivante quelle peut être la contribution de la coopération bilatérale au développement du football burkinabè ?

Pour répondre à cette problématique, nous avons eu recours aux sources écrites telles que les accords de coopérations du Ministère des Sports, les rapports de missions diplomatiques auprès du Ministère des Affaires Étrangères en lien avec les pays partenaires.

<sup>1</sup> En 1984 la Haute-Volta change d'appellation et devient le Burkina Faso sous la Révolution Haris N°16 / Mars 2025

Démocratique et Populaire (RDP) dirigée par le Président Thomas Sankara.

Au-delà des archives collectées l'approche méthodologique a également nécessité la consultation et l'exploitation des travaux académiques, d'articles de presse et d'ouvrages. Cette démarche a été renforcée par l'exploitation de sources orales et l'observation directe.

L'analyse des données recueillies nous permet d'examiner d'abord le contexte historique et l'évolution de la coopération sportive au Burkina Faso, ensuite les acquis de cette coopération et enfin les difficultés dans le domaine du football.

## **1. CONTEXTE HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA COOPÉRATION SPORTIVE AU BURKINA FASO**

L'histoire du football au Burkina Faso est marquée par une forte implication des acteurs internationaux par le canal de la coopération. Ces acteurs par l'entremise de la coopération apportent leur pierre pour l'édification du sport burkinabè.

### **1.1. Contexte historique de la coopération sportive au Burkina Faso**

A l'instar de la plupart des États africains, le sport était considéré comme le parent pauvre de toutes les activités humaines à l'heure des indépendances en Haute-Volta. En effet, bon nombre de dirigeants face à l'urgence des problèmes n'ont pas inscrit la question du sport au registre de leurs préoccupations immédiates (*Carrefour Africain*, n°710 du 13 juin 1970).

Le sport étant dominé par les pays développés sur le plan international, la Haute-Volta se

retrouvait pratiquement sans une réelle structuration sportive à l'indépendance.

Cet état de fait explique le besoin de coopérer pour mettre en place des politiques publiques permettant le développement de la pratique sportive et l'émergence d'athlètes de haut niveau. Dans cette vision, une nouvelle dimension de l'action internationale par le sport apparaît avec l'aide au développement en faveur des pays du tiers-monde.

Les grandes puissances utilisent ce vecteur de dialogue avec leurs partenaires en développement pour promouvoir des politiques de coopération afin de fortifier le tissu social et de favoriser le rayonnement international du sport (P. Gautrat, 2001, p. 142).

Dans le dessein de favoriser la pratique du sport, le Burkina Faso s'est investi dans la coopération à travers la signature des accords de coopération. Cette ouverture extérieure du pays traduit sa volonté à promouvoir le sport et à en faire un outil de dialogue et de compréhension mutuelle entre les peuples (P. Ilboudo, 2018, p. 1).

### **1.2. Évolution de la coopération sportive bilatérale dans le domaine du football au Burkina Faso**

La coopération bilatérale dans le milieu du football au Burkina Faso débute dès les indépendances avec la signature des Accords-Cadres de coopération avec les pays occidentaux. L'objectif était de soutenir les pays en termes d'expertise et de financement.

Cette situation s'expliquait par le fait que les États ne pouvaient subvenir tout seuls à leurs besoins, ni au niveau national, ni à l'international de façon séparée. Par conséquent, ils ressentaient la nécessité d'œuvrer ensemble, chacun apportant sa contribution (P. Diao, 2002, p. 4).

Au cours de la décennie 1960, la scène sportive burkinabè est plus marquée par des partenaires européens. Ce qui permet de noter ainsi l'existence d'un mémorandum d'entente de coopération entre le Burkina Faso et la France dès 1960. Les domaines de coopération étaient entre autres l'appui sectoriel au volet sport et jeunesse, la construction d'infrastructures, la formation, les stages et les matchs amicaux des petites catégories. La République Fédérale d'Allemagne œuvre dans la même dynamique à travers la signature d'un Accord-Cadre de coopération en 1961 qui consacre son axe sport et jeunesse à la formation des cadres sportifs burkinabè (R. Congombo, 2022, p. 24).

A partir des années 1970, on constate une diversification des partenaires burkinabè, ce qui favorise l'orientation de la coopération vers les pays asiatiques, en témoigne la signature des Accords-Cadres de coopération avec la République Populaire de Chine<sup>2</sup> et la République de Taïwan<sup>3</sup>.

Ces accords portent respectivement sur le financement

des projets, des équipements et matériels sportifs, mais aussi sur la formation des acteurs, la construction d'infrastructures et les échanges d'expériences (B. J. Badoun, 2020, p. 100).

A partir de 1982, on note la présence de l'Union Soviétique dans le processus de financement des activités sportives au Burkina Faso. Elle intervient dans le domaine de l'assistance technique, de la formation et de l'octroi de matériels aux sportifs burkinabè à travers le Comité de l'Union des Républiques Socialistes et Soviétiques pour la Culture Physique et le Sport<sup>4</sup>.

Notons également la coopération sportive entre Cuba et le Burkina Faso qui remonte à 1997. L'objectif d'une telle collaboration était d'élever le niveau sportif des deux pays en termes de formations, d'échanges de spécialistes et de recyclages dans le domaine sportif. Ce partenariat a permis de recevoir quinze experts cubains au Burkina Faso, tous des entraîneurs sportifs qui ont travaillé dans le cadre de la coopération.

Ces experts s'orientaient plus dans la discipline de l'athlétisme et de la boxe à travers la formation des cadres et des sportifs. L'intervention de Cuba dans le football burkinabè s'est matérialisée par la remise de matériels sportifs aux footballeurs (C. Hema, 2008, p. 24).

Les années 2000 consacrent une grande ouverture du Burkina

<sup>2</sup> MAECRBE, 4B4MAE18, *coopération Haute-Volta/R.P.Chine : Assistance technique pour le projet de construction d'un stade omnisports à Ouagadougou : Correspondances, notes, rapport, procès-verbal, 1976-1982.*

<sup>3</sup> La signature de l'accord de coopération entre le Burkina Faso et la République de Taïwan a Haris N°16 / Mars 2025

été possible grâce à la rupture des relations diplomatiques entre la République Populaire de Chine et le Burkina Faso en 1994.

<sup>4</sup> MAECRBE, 4B5MAE186, *coopération Haute-Volta-URSS : Signature d'accords de coopération culturel et technique entre le Haute-Volta et l'URSS, 1982.*

Faso vers l'extérieur dans le sens de nouer des relations avec les pays amis pour le développement du football.

C'est ainsi que des pays partenaires comme le Brésil, intervient dans des domaines tels que l'administration et le management du sport, le renforcement des capacités, la coopération technique dans le domaine du football à travers un protocole d'accord<sup>5</sup>. Notons également la présence des acteurs bilatéraux africains à l'image du Maroc et du Sénégal qui interviennent dans la formation et l'organisation des rencontres sportives au profit des acteurs du football burkinabè.

Au regard de l'évolution de la coopération sportive, quel est sa contribution dans le processus de développement du football au Burkina Faso ?

## **2. ANALYSE DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE DANS LE DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL**

La présence des instruments juridiques favorise la mise en application de la coopération bilatérale au Burkina Faso. Cette application permet l'intervention des pays partenaires pour le plein épanouissement du football burkinabè.

### **2.1. Cadre organisationnel de la coopération sportive**

Le sport est un secteur reconnu des relations internationales auquel les États ont fréquemment recours et jouent un rôle important dans les politiques

de coopération et d'aide au développement (P. Gautrat, 2001, p. 142). En raison de ses capacités symboliques, le football, sport le plus populaire au monde, est un déterminant de politique étrangère et contribue à exprimer et à affirmer les identités politiques.

Ainsi, le Burkina Faso a développé une politique sportive en lui conférant une portée internationale. Cette politique sportive qui se caractérise par la diversité des interventions sur un grand nombre de pays est traitée au sein du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, au Ministère des Sports et à la Fédération Burkinabè de Football (FBF) par des services spécialisés.

En effet, au lendemain des indépendances, la gestion de la coopération sportive au Burkina Faso était l'apanage du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération et celle du Ministère des Sports.

La structuration de la Fédération Burkinabè de football dans les années 90 permet son implication comme étant un acteur essentiel de cette coopération dans le football burkinabè. Dès lors, l'existence des Accords-Cadres de coopération entre le Burkina Faso et les pays amis ouvrent des possibilités de coopérer dans plusieurs domaines tel que le sport en général et le football en particulier dont bénéficie la Fédération Burkinabè de Football pour l'établissement de relation avec des fédérations sœurs.

A titre illustratif, l'existence d'un accord de coopération entre le Maroc et le Burkina Faso a facilité le partenariat entre la Fédération

<sup>5</sup> Ministère des Sports et des Loisirs, Direction de la coopération, Protocole d'accord entre le gouvernement du Burkina Faso et le Brésil dans Haris N°16 / Mars 2025

le domaine des Sports signé à Ouagadougou, le 15 octobre 2007.

Royale Marocaine de Football et la Fédération Burkinabè de Football à travers la signature d'une convention entre les deux associations le 10 juin 2015. Cela est également perceptible entre la Fédération Burkinabè de Football et les Fédérations Néerlandaise, Brésilienne et Ivoirienne de Football.

Le cadre organisationnel définit le rôle des acteurs, les modalités de l'intervention de l'État et la répartition des compétences entre l'État et les autres acteurs de développement. De plus, les consultations bilatérales organisées par les États permettent de définir des projets et programmes communs, de signer des accords bilatéraux, de prendre des décisions et des recommandations, d'évaluer l'état de leur coopération et de définir de nouveaux axes de coopérations<sup>6</sup>.

Ces accords de coopération ont favorisé le développement des programmes qui se sont matérialisés par des actions autour de la structuration du sport avec la formation des cadres, la détection des élites et leur préparation avec des stages d'entraînements, l'aide à la participation à des compétitions aussi bien sur le plan national qu'international, la construction des infrastructures olympiques, la réception des matchs internationaux, etc.

Cependant, il faut noter que ces actions ont été possibles grâce l'existence d'un cadre législatif et réglementaire favorable à la coopération au Burkina Faso. On

peut évoquer entre autres :

- La constitution du Burkina Faso qui consacre la promotion de la coopération internationale à son préambule ;
- des lois de finances ;
- du décret n°2008-448/PRES/PM/MEF du 15 juillet 2008 portant adoption de la politique nationale et d'endettement public et de la gestion de la dette publique. Plusieurs arrêtés et circulaires viennent compléter ces textes juridiques<sup>7</sup>.

## **2.2. Impact de la coopération sur le développement du football**

La coopération sportive bilatérale présente des acquis considérables dans le développement du football au Burkina Faso en termes d'assistance technique, financière et matérielle.

### **Le renforcement du capital humain**

Le manque de cadre dans la gestion des activités footballistiques conduit les autorités burkinabè à mener des politiques sportives axées sur la formation des cadres avec les pays partenaires. La République Fédérale d'Allemagne s'illustre bien dans une telle démarche. En effet, à la faveur de l'existence de l'accord-cadre de coopération entre les deux pays, le Burkina Faso reçoit une aide dans la formation de ses encadreurs sportifs.

A travers cette politique, les entraîneurs de football burkinabè

<sup>6</sup>Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, 2023, *Présentation sur la gestion des consultations bilatérales*, Ouagadougou, p. 4.

<sup>7</sup> Nous pouvons citer entre autres le *Raabo* N° AN V – 0012/S CAB du 20 mai 1988, portant Haris N°16 / Mars 2025

organisation et fonctionnement des structures du sport de haut niveau au Burkina Faso, la Zatu n°AN V-0010/FP/PRES du 13 avril 1988 relative au développement de l'éducation physique et du sport au Burkina Faso.

participent à des stages de formation et de perfectionnement à l'Université de Leipzig.

De plus, l'Allemagne octroie des bourses d'étude pour un stage de perfectionnement des entraîneurs burkinabè. Celles-ci destinées aux jeunes encadreur qui exercent au niveau de l'élite et qui ont moins de 40 ans, consistent à une formation des encadreur à l'école de sport de Hennef en Cologne. Ces formations sont sanctionnées par une attestation de participation et un diplôme d'entraîneur de niveau III<sup>8</sup> (E. Sawadogo, 2023, p. 56). Pour SANOU Mory, la coopération a permis la formation de l'élite des entraîneurs de football au Burkina Faso<sup>9</sup>.

La coopération germano-burkinabè dans le cadre du football prend en compte la formation des jeunes talents pour l'épanouissement du football burkinabè. Dans cette vision et sous l'égide de l'ancien ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Burkina Faso de 2005 à 2011, HOSCHLID Ulrich, un centre de football dénommé Association de Football germano-burkinabè pour la jeunesse (FOGEBU) a vu le jour en 2006 à Ouagadougou.

L'objectif était de favoriser l'insertion sociale des jeunes tout en leur inculquant des connaissances en matière de football (C. Hema, 2008, p. 25.).

La formation des cadres sera élargie à certains pays à l'image des Pays-Bas à partir de 1970. Désireux de collaborer au développement de la Haute-Volta, le Royaume des Pays-Bas décide d'envoyer des volontaires néerlandais en vue de leur participation aux tâches de développement entreprises en Haute-Volta.

La mise à la disposition de ces volontaires avait pour objet de contribuer à la formation des cadres moyens et subalternes<sup>10</sup>. C'est ainsi que le Burkina Faso bénéficia de la formation des entraîneurs de football sous la direction des volontaires Néerlandais.

A partir de 1997, un contrat de partenariat a été signé entre la Fédération Néerlandaise de Football et la Fédération Burkinabè de Football avec l'accord et l'appui de l'ambassade des Pays-Bas au Burkina Faso et du Ministère des Sports et des Loisirs. Une série de stages et de formations des entraîneurs de football se sont donc tenus à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso de mars 1999 à décembre 2000.

Elle aboutit à un séjour d'étude de trois semaines au Pays-Bas en juin 2001 d'une délégation de 11 personnes dont neuf formés pour être des Conseillers Techniques Régionaux de la Fédération Burkinabè de Football. En septembre 2001, l'instructeur NOOIJ Mart de la KNVB a été détaché auprès de la Fédération

Ouagadougou.

<sup>10</sup> MAECRBE, 4B5MAE142, *coopération Haute-Volta/Pays-Bas : Accord de coopération entre les Pays-Bas et la Haute - Volta relatif aux conditions d'utilisations générales d'emploi des volontaires Néerlandais en Haute - Volta*, 1970.

<sup>8</sup> Des entraîneurs burkinabè de renom tel que Kamou Malo ; Brama Traoré ; Ousmane Sawadogo ; Daouda Sanou ; Moussa Sanogo ; Ousmane Compaoré ont pris part à ces formations.

<sup>9</sup> SANOU Mory, ancien Directeur Technique Nationale de la Fédération Burkinabè de Football, entretien du 11 septembre 2024 à Haris N°16 / Mars 2025



Burkinabè de Football comme conseiller technique pour la mise en œuvre du programme de coopération entre les deux pays<sup>11</sup>.

Ces derniers formés au Pays-Bas ont assuré la formation de 218 entraîneurs de football de novembre 2001 à mars 2003 dans 19 localités. Dans l'optique d'œuvrer à la formation des encadreurs de football au Burkina Faso, ces stages de formation au profit des entraîneurs burkinabè ont été financés par les Pays-Bas à travers la KNVB à hauteur de treize millions trois cent vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt franc CFA (13 324 880 F CFA)<sup>12</sup>. Elle a également équipé la Fédération Burkinabè de Football en matériels et en gadgets sportifs.

L'assistance technique en lien avec la coopération permet au Burkina Faso d'avoir un entraîneur de haut niveau pour l'équipe nationale grâce à la contribution des pays amis. Dans les faits, ces entraîneurs sont négociés dans le cadre de la coopération technique et leur prise en charge est entièrement assurée par leurs pays respectifs.

C'est ainsi qu'en septembre 1986 le Burkina Faso adressa une correspondance pour l'obtention de deux entraîneurs de football auprès de la République Fédérale d'Allemagne et de l'Union Soviétique.

Ces propositions ont été approuvées par la partie allemande<sup>13</sup>, ce qui a permis le déplacement du sélectionneur, Otto Fischer, pour le compte de l'équipe nationale de football du Burkina Faso. En 1991, le Brésilien Carlos Barrios reste à la tête de la sélection

nationale (B. Sanogo, 1998, p. 81). En 2001, le coopérant hollandais NOOIJ Mart de la Fédération Néerlandaise de Football avait à sa charge la gestion de l'équipe nationale junior et senior du Burkina Faso.

En 2009, l'Allemagne facilita, également, le déplacement de RAINER Willfeld par ailleurs entraîneur de la troisième promotion du centre de FOGEBU. Il avait la charge de l'équipe nationale junior du Burkina Faso pour la coupe du monde de leur catégorie au Nigéria en 2009. L'apport de ces coopérants ne se résume pas à la seule gestion de l'équipe nationale.

Ils étaient secondés par des entraîneurs locaux. La mission de ces derniers consistait à mieux s'imprégner des méthodes de travail de ces entraîneurs qualifiés en vue de dispenser plus tard ce savoir aux entraîneurs locaux. Nous pouvons citer Brama Traoré avec l'allemand RAINER Willfeld et Antoine TIENDRÉBÉOGO avec le Brésilien BARRIOS Carlos. (E. Sawadogo, 2023, p. 59). La coopération bilatérale se présente ainsi comme un moyen de rayonnement du sport burkinabè.

### **Construction et aménagement des infrastructures sportives**

Comme le souligne ZONGO Charles, aucun pays au monde ne peut développer et promouvoir un sport de qualité, compétitif sur le plan international sans avoir mis les moyens nécessaires dans la construction d'infrastructures de qualité et en quantité suffisante (C. Zongo, 2015, p. 239).

<sup>11</sup> FBF, *Rapport des stages de formation des entraîneurs animateurs de football*, 2003.

<sup>12</sup> FBF, *Rapport des stages de formation des Haris N°16 / Mars 2025*

*entraîneurs animateurs de football*, 2003.

<sup>13</sup> MAECRBE, 4A2REX369, *Ministère des sports : correspondance arrivée*, 1987.

Cela sous-entend que les infrastructures jouent un rôle important dans le processus de développement des disciplines sportives. Au Burkina Faso, en raison des difficultés financières, la construction des infrastructures sportives homologuées s'avère être une tâche très difficile. C'est pourquoi la coopération bilatérale est d'une grande utilité.

Elle contribue, en effet, à la construction des infrastructures sportives et soulage par-là les budgets nationaux (D. Compaoré, 2012, p. 238). Dans ce sens, de 1992 à 1996, selon CONGO Issiaka, la construction et la réhabilitation d'infrastructures sportives sur crédits budgétaires propres de l'État ont coûté 2,559 Milliards de Francs CFA et 17,983 milliards sur financement extérieur (I. Congo, 2002, p. 1).

Les partenaires asiatiques s'illustrent fort dans une telle démarche avec les pays africains. Plusieurs stades en Afrique ont été construits avec l'aide de la coopération et en particulier celle de la République Populaire de Chine qui a édifié des stades de 40 000 à 60 000 places à Cotonou, Mogadiscio, Ouagadougou, Rabat, Banjul et Dakar (J. P. Augustin, 2010, p. 182).

La coopération sino-burkinabè a permis la construction du plus grand stade de football du Burkina Faso. Inauguré en juillet 1984, les travaux du Stade du 4 Août<sup>14</sup> ont démarré en 1981. Ce stade omnisport d'une capacité de 50.000 places dont 35.000 places assises a été financé et construit par la République Populaire de

Chine à hauteur de 4 milliards de Francs CFA (I. Congo, 2002, p. 26).

Après la construction du stade du 4 Août, la coopération sino-burkinabè a permis l'envoi de quatre missions chinoises dans le cadre de l'assistance technique de 1983 à 1987. Ces experts étaient essentiellement des spécialistes dans les domaines du téléphone ; de la sonorisation ; de l'électricité ; du tableau d'affichage ; de l'électrotechnique ; de la plomberie. Ils avaient pour tâche d'aider les techniciens burkinabè dans la maintenance des installations du stade<sup>15</sup>.

A la faveur de l'organisation de la 21ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football par le Burkina Faso en 1998, certains pays amis se sont illustrés à travers leur apport pour la réussite de cette compétition continentale. C'est le cas de la République de Taïwan en 1997. Elle a pris en charge la réhabilitation du stade du 4 Août tout en contribuant à la construction du tableau électrique dudit stade pour un montant de cinquante millions de francs CFA (C. Hema, 2008, p. 21).

Sa contribution a été décisive pour la construction du stade omnisport de Bobo-Dioulasso. La construction de ce stade s'élève à plus de dix milliards quatre-vingt millions de francs CFA dont un milliard six cent millions sur budget de l'État et sur subvention de la république de Taiwan à hauteur de 4 milliards de F CFA en 1996 et 4,484 milliards de F CFA en 1997 (I. Congo, 2002, p. 28).

<sup>14</sup> Il est nommé Stade du 4 août en hommage à la Révolution du 4 Août 1983 qui a vu l'avènement de la Révolution Démocratique et Populaire (RDP) dirigée par le capitaine Haris N°16 / Mars 2025

Thomas Sankara.

<sup>15</sup> MAECRBE, 4A2REX369, *Ministère des sports : correspondance arrivée*, 1988.

Certains pays à l'image de la France à travers le Fonds d'Aide et de Coopération procédait au financement de la construction des installations sportives au Burkina Faso. A la faveur de la signature d'une convention entre les deux parties, le Burkina Faso a bénéficié d'un financement complémentaire de la construction du complexe sportif Naba Baongho pour 11,5 millions de Francs CFA en 2007 à Ouagadougou.

Quant à la République Fédérale d'Allemagne, elle apportait sa contribution à l'électrification des stades Municipaux de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso pour un montant de 94 millions de francs CFA (I. Congo, 2002, p. 28- 29). Ces édifices ont été d'un apport considérable pour la réception des matchs internationaux de même que l'organisation des compétitions sportives au Burkina Faso en plus d'élever le niveau de jeu des footballeurs burkinabè.

### **Les divers apports matériels**

Le football permet de renforcer les liens d'amitié entre les pays partenaires par le biais de la coopération sportive. Certains pays partenaires profitent de ce canal pour apporter leur soutien au processus de développement du football dans un pays. C'est dans cette vision que le Burkina Faso recevait le 18 novembre 1983 de la part de l'Union Soviétique un lot d'équipement sportif d'une valeur de 2 millions de Francs CFA.

Ce matériel est constitué de filets de football, de culottes, de chaussures, de chronomètre et bien d'autres choses indispensables pour un bon entraînement (*Carrefour Africain*,

n°806 du 25 novembre 1983). En 1986, elle fait un autre don de matériel sportif au Burkina Faso à travers le ministère des sports d'une valeur estimée à 3 100 000 Francs CFA. Ce matériel est composé de 25 ballons de football, de 200 shorts ; 98 maillots ; 25 protèges tibia ; trois paires de filets de football ; 100 débardeurs ; 25 paires de chaussure de football Adidas, 51 complets de survêtements, 44 paires de training Adidas, une caisse contenant trois panneaux de marquage de but plus des accessoires<sup>16</sup>.

Les sportifs burkinabè bénéficient également de l'amitié de leurs homologues français en 1983. En effet, à l'image de l'Union Soviétique, ils ont reçu du matériel sportif d'une valeur d'au moins trois millions cinq cent mille (3 500 000) Francs CFA. Du même coup, les enseignants bénéficient de quatre tableaux de stratégies et d'une infirmerie dotée de sa balance médicale.

### **Les apports connexes des autres partenaires**

La coopération sportive est un élément clé du développement des médias au Burkina Faso. À la faveur de la Coupe d'Afrique des Nations de football de 1998 par exemple, le Burkina Faso a bénéficié d'un financement pour la couverture de certaines activités.

En effet, le 8 janvier 1998, on assiste à la signature de l'avenant n°03 à la convention d'aide budgétaire du 18 décembre 1995, accordée par le secrétaire d'État français à la coopération et à la francophonie qui s'élevait à 297.996.725 francs CFA (R. Zongo, 1998, p. 2).

<sup>16</sup> MAECRBE, 4A2REX368, *Ministère des Haris* N°16 / Mars 2025

*sports, correspondance arrivée*, 1986.

Ce reliquat est affecté au financement partiel de la couverture télévisuelle de la phase finale de la CAN de 1998.

La télévision est l'instrument qui donne de la visibilité au football. Comme le dit BONIFACE Pascal (2011, p. 30), elle apparaît comme le stade final de la diffusion de ce sport sur la face de la terre. Elle n'est donc pas en reste dans le processus de développement du football. Allant dans ce sens, le Burkina Faso à la faveur de la coopération avec certains pays à l'image de la République Fédérale d'Allemagne bénéficia de la réception de matériel pour la retransmission en directe des activités sportives.

L'élargissement de cette coopération avec le Belgique a permis à la Télévision Nationale du Burkina Faso de recevoir un lot de matériel indispensable à la couverture médiatique de la Coupe d'Afrique des Nations de 1998. Ce matériel était composé de trois cars dotés de deux caméras opérationnelles et de deux caméras de réserve.

Un autre car transportant un groupe électrogène d'une puissance de 100 KWA et un troisième car pour le transport des équipements accessoires (K. Sawadogo, 1998, p. 12). Cette dotation a favorisé la bonne tenue de la CAN de 1998 en donnant une forte audience à l'évènement sportif. Le car de retransmission était l'unique en Afrique de l'Ouest (R. L. Zongo, 2021, p. 68).

Les pays amis profitant de l'existence d'une relation de coopération ont apporté leur pierre à la construction du football au Burkina Faso grâce à l'organisation

de la CAN de 1998. C'est le cas du Maroc qui a apporté un appui en matériel, en équipement et en organisation à l'équipe nationale à hauteur de cent millions (100.000.000) de francs CFA (C. Hema, 2008, p. 23).

La réussite d'une compétition d'envergure internationale à l'image de la CAN passe également par une bonne prestation de l'équipe nationale où les joueurs sont considérés comme étant les ambassadeurs en short du pays pour reprendre l'expression de BONIFACE Pascal (2014, p. 64).

Pour permettre aux Étalons<sup>17</sup> de faire une belle prestation, la coopération entre le royaume chérifien et le Burkina Faso a permis aux Étalons d'effectuer un stage de deux semaines à l'Institut Royal de Formation des Cadres Sportifs du Maroc afin de mieux préparer la CAN de 1998. Ils ont ainsi livré des matchs amicaux notamment contre les lions de l'Atlas olympique (M. Ouédraogo, 1997, p. 20).

Au-delà des acquis de la coopération bilatérale dans le domaine du football, quelles sont les difficultés qui freinent la bonne marche de cette coopération ?

### **3.LES DIFFICULTÉS DE LA COOPÉRATION**

La coopération bilatérale avec les partenaires présente des avancées considérables dans le domaine du football au Burkina Faso. Cependant, elle fait face à certaines difficultés qui affectent négativement l'implication des acteurs dans le processus de développement du sport roi au Burkina Faso.

appelée les Étalons.

<sup>17</sup> L'équipe nationale du Burkina Faso est Haris N°16 / Mars 2025

### 3.1. Les difficultés liées aux programmes d'échanges avec les pays amis

Le manque de ressources et la non-priorisation de la coopération sportive contribue à affecter négativement l'apport des coopérants dans l'acquisition de nouvelles compétences au profit des acteurs sportifs burkinabè. Le Ministère des Sports ne dispose souvent pas de ligne budgétaire sur laquelle elle peut imputer la dépense des experts coopérants.

C'est le cas avec les experts cubains qui avaient la tâche de venir discuter des projets intéressants dans le domaine du sport au Burkina Faso en 1986. Cependant, le ministère révéla son incapacité à la prise en charge partielle de cette mission cubaine<sup>18</sup>.

Au-delà des difficultés financières évoquées précédemment, il convient de noter que les coopérants sont souvent mal compris. Cette situation, synonyme de jalousie des acteurs nationaux vis-à-vis des coopérants affecte négativement leur cadre de travail.

A titre illustratif, des complots ont entraîné le départ de l'entraîneur allemand OTTO Fischer venu pour la direction de l'équipe nationale senior de football du Burkina Faso. En effet, par la mesquinerie de certaines personnes, il a préféré quitter le pays plutôt que de vivre l'injustice que l'on voulait lui imposer (*Carrefour Africain*, n°826 du 13 avril 1984).

### 3.2. Les difficultés d'ordres politiques et institutionnelles

Le ministère chargé des Sports depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2017 a signé dix-neuf (19) accords de coopération dans le domaine des sports avec des pays amis. Cependant, trois (03) de ces accords ont été mis en œuvre. Seuls ces trois se sont traduits par des actions concrètes et contribuent d'une manière très significative à l'accroissement des infrastructures sportives et des opportunités de formations (P. Ilboudo, 2018, p. 3).

Cela s'explique en partie par le manque de suivi des relations. Ce qui constitue un problème majeur dans la mise en œuvre de la coopération sportive au Burkina Faso. En effet, les conventions stipulent l'existence d'un comité paritaire pour le suivi et l'exécution des accords. Mais, dans la réalité ces actions ne sont pas menées. La majorité de ces accords de coopération signés et mis en œuvre n'a pas été évaluée par manque de comité paritaire de suivi. Cela contribue à ignorer les problèmes pratiques car les acteurs concernés ne sont pas sur le terrain. C'est le cas avec la France, le Sénégal, le Brésil, le Maroc.

L'ignorance des acteurs constitue également une des difficultés à la bonne marche de la coopération. En effet, l'État a noué des relations de coopération avec d'autres pays à travers les accords cadre de coopération. Cela permet aux différentes structures sportives de nouer des partenariats avec les structures sœurs de ces pays.

Cependant, pour le chef de service de la coopération du Ministère des Sports et des Loisirs,

<sup>18</sup> MAECRBE, 4A2REX368, *Ministère des Haris* N°16 / Mars 2025

*sports : correspondance arrivée*, 1986.

WANGRAWA Sèni<sup>19</sup>. Ces structures sportives, en particulier dans le football, ne se sont pas appropriées de ce cadre de coopération et n'en profitent donc pas.

Cette ignorance conduit les acteurs à déboursier souvent une forte somme pour la réalisation de certaines activités sportives que la coopération pouvait couvrir.

A ce sujet, s'agissant de l'application de certains accords de coopération, les parties contractantes conviennent des conditions financières générales où le pays d'accueil prend en charge les frais de séjour ainsi que les frais de déplacement sur son territoire<sup>20</sup>.

Ces difficultés constituent des défis à relever pour la bonne marche de la coopération sportive dans le processus de développement du football au Burkina Faso.

## CONCLUSION

Cette contribution avait pour objectif de montrer l'implication des partenaires bilatéraux dans le développement du sport en général et en particulier le football au Burkina Faso.

Il ressort, en termes de résultats, que le Burkina Faso a bénéficié de l'aide bilatérale depuis son accession à la souveraineté internationale en 1960. Cependant, la période allant de 1970 à 2017 a été fertile en termes de réalisation dans le domaine du football au Burkina Faso de la part des pays partenaires.

A travers les différents programmes d'assistance, le pays a bénéficié de la formation des cadres du football, de la construction des infrastructures sportives, de l'assistance pour la réalisation des compétitions d'envergure continentale et de la gestion de l'équipe nationale par la venue des coopérants.

Ces éléments ont un apport considérable au développement du football burkinabè.

Cependant, des difficultés liées aux programmes d'échanges avec les pays amis, combinés à celles d'ordres politique et institutionnelle affectent la bonne marche de cette coopération et impactent négativement les résultats des différents programmes.

Il appartient aux acteurs du football burkinabè de tirer profit de cette coopération afin d'utiliser le football comme un vecteur incontournable des relations internationales au Burkina Faso.

<sup>19</sup> WANGRAWA Sèni, chef de service de la coopération du Ministère des Sports et des Loisirs, entretien du 10 septembre 2024 à Ouagadougou.

<sup>20</sup> Article 4 de l'accord-cadre de coopération entre le Burkina Faso et le Sénégal dans le domaine des sports.

**Sources et références bibliographiques****Sources écrites****Sources d'archives**

MAECRBE, 1986, 4A2REX368, Ministère des sports : correspondance arrivée.

MAECRBE, 1988, 4A2REX369, Ministère des sports : correspondance arrivée.

MAECRBE, 1987, 4A2REX369, Ministère des sports : correspondance arrivée.

MAECRBE, 4B4MAE18, 1982, coopération Haute-Volta/R.P.Chine : Assistance technique pour le projet de construction d'un stade omnisports à Ouagadougou : Correspondances, notes, rapport, procès-verbal, 1976-1982.

MAECRBE, 1970, 4B5MAE142, Coopération Haute-Volta/Pays-Bas : Accord de coopération entre les Pays-Bas et Haute-Volta relatif aux conditions d'utilisations générales d'emploi des volontaires Néerlandais en Haute-Volta.

MAECRBE, 1982, 4B5MAE186, coopération Haute-Volta-URSS : Signature d'accords de coopération culturel et technique entre le Haute-Volta et l'URSS.

**Sources imprimées**

*Carrefour Africain*, du 13 juin 1970, n°710.

*Carrefour Africain*, du 25 novembre 1983, n°806.

*Carrefour Africain*, du 13 avril 1984, n°826.

FBF, 2003, *Rapport de stages de formation des entraîneurs animateurs de football*.

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, 2023, *Présentation sur la gestion des consultations bilatérales*, Ouagadougou, p. 4.

Ministère des Sports et des Loisirs, 2007, *Protocole d'accord entre le gouvernement du Burkina Faso et le Brésil dans le domaine des Sports*, Ouagadougou, Direction de la coopération.

OUEDRAOGO Michel, 1997, Communiqué de presse/FBF, in *Quotidien*, n°3401, Ouagadougou, p. 20.

SAVADOGO

Kimseginga, 1998 « Un car de reportage offert par la Belgique à la TNB », in *Quotidien*, n°3442, Ouagadougou, p. 12.

ZONGO Rasmané, 1998, « Coopération France-Burkina », in *Quotidien*, n°3426, Ouagadougou, p. 2.

**Sources orales**

<b>Identité</b>	<b>Profession</b>	<b>Date et lieu de l'entretien</b>
SANOU Mory	Ancien Directeur Technique Nationale de la Fédération Burkinabè de Football	Entretien du 11 septembre 2024 à Ouagadougou.
WANGRAWA Séni	Chef de service de la coopération du Ministère des Sports et des Loisirs	Entretien du 10 septembre 2024 à Ouagadougou.

**Références bibliographiques**

- AUGUSTIN Jean-Pierre, 2010, « Eléments géopolitiques du sport africain », in *Les cahiers d'Outre-Mer*, Presses Universitaires de Bordeaux, n°250, pp. 175-190.
- BADOUN Bibata Julie, 2020, *La coopération sino-burkinabé : 1973-2019*, Mémoire de Master en histoire, Université Joseph-Ki ZERBO, Ouagadougou, 119 p.
- BONIFACE Pascal, 2011, *La géopolitique, les relations internationales*, Paris, Éditions Eyrolles, 200 p.
- BONIFACE Pascal, 2014, *Géopolitique du Sport*, Paris, Armand Colin, 186 p.
- COMPAORE Delphine, 2012, *Le sport, analyseur de la place de l'Afrique dans la coopération internationale : l'exemple de la politique sportive de la France en Afrique-Burkina Faso*, Thèse de Doctorat en Droit, Economie, Gestion, Sciences et société, Université Paris sud ORSAY, 371 p.
- CONGO Issaka, 2002, *Le sport au Burkina Faso : Recueil des principaux textes régissant les activités sportives et les structures dirigeantes*, Ouagadougou, Sidwaya, 589 p.
- CONGO Issaka, 2002, *Les infrastructures sportives de l'Etat burkinabé et la problématique du financement de leurs charges récurrentes*, Mémoire de fin d'études, finances, ENAREF, Ouagadougou, 77 p.
- CONGOMBO Romain, 2022, *La coopération, une alternative pour le développement du et des loisirs au Burkina Faso*, Rapport de fin de stage, Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain, Ouagadougou, 43 p.
- DIAO Poulou, 2002, *Coopération multilatérale et politiques de jeunesse au sein de la francophonie*, Mémoire de fin d'étude, CAFIEPSJS, Université Cheick Anta Diop, 81 p.
- GAUTRAT Patrick, 2001, « Le sport dans les relations internationales », in *Revue française d'administration publique*, N°97, pp. 141-157.
- HEMA Charles, 2008, *La place de la coopération bilatérale dans le développement du sport au Burkina Faso*, Mémoire de fin de formation, CAPA/EPS, Institut National de la Jeunesse de l'Education Physique et des Sports, Ouagadougou, 84 p.
- ILBOUDO Patrice, 2018, *Insuffisances de la mise à contribution des accords de coopération pour le développement du sport au Burkina Faso : facteurs explicatifs*, Mémoire de fin de formation, CAPEPS, Institut National de la Jeunesse de l'Education Physique et des Sports, Ouagadougou, 69 p.
- SANOGO Bassirou, 1998, *La longue marche du football Burkinabé : survol historique 1935-1998*, Ouagadougou, Editions Sidwaya, 100 p.
- SAWADOGO Ezéchiél, 2023, *L'impact de la coopération internationale sur le développement du football au Burkina Faso : 1984-2022*, Master en Histoire économique et relations internationales, Université Norbert ZONGO, 133 p.
- ZONGO Charles, 2015, *L'histoire du sport au Burkina Faso : Les pratiques sportives de la Haute-Volta au Burkina Faso*, Éditions Sankofa et Gurli, 420 p.
- ZONGO Relwendé Lévi, 2021, *La contribution du sport au rayonnement international du Burkina Faso*, Mémoire de fin de

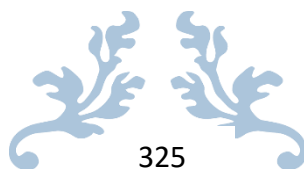


formation en DESDRI, Institut des  
Hautes Études Internationales,  
Ouagadougou, 104 p.

Numéro 016 Mars 2025  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°16 Mars 2025